Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202436-20251126-61_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-six novembre, à, vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jacques LE CREFF, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	9
Votants	9

Date de la 1ère convocation : 10/11/2025
Date de la 2ème convocation : 20/11/2025

Présents : LE CREFF Jacques, JEGOU Christelle, DOHOLLOU Émile, LE DÛ Sylvie, GUILLERM Yves, COUZINET Pascal, LOZAC'H Christophe, LE MAOUT Christophe, LAGATTU Valérie ;

Membres excusés : LE MADEC Stéphane, PRIGENT Bastien, WRIGHT Élaine, ROLLAND Jean-François ;

Membres non excusés : NOHAÏC Thierry ;

Procuration : /

Madame Christelle JEGOU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 61/2025 :
Devis MECO – Rénovation des jeux du terrain des sports

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux de rénovation sont à prévoir sur les différentes structures présentes à l'aire de jeux du terrain des sports car elles se sont dégradées avec les années.
Pour ce faire, Monsieur le Maire présente le devis de la société MECO d'un montant de 2 121.96 € HT soit 2 546.35 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'un second devis a été établi par la société pour la fourniture et la pose d'un nouveau jeu à ressort.
Le devis est présenté comme suit :

- Jeu à ressort une personne : 777.00 € HT
- Variante : Jeu à ressort 2 places – Le poisson Clown (modèle d'exposition à un prix réduit) 613.60 € HT (Remise de 35% sur le prix initial de 944.00 € HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis de la société MECO d'un montant de 2 121.96 € HT soit 2 546.35 € TTC pour le rénovation des jeux ;
- **VALIDE** le devis de la société MECO d'un montant de 613.60 € HT pour l'achat d'un nouveau jeu ;
- **AUTORISE** le Maire à payer les factures et entreprendre toutes les démarches correspondantes à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Jacques LE CREFF

MAIRIE DE PLUSQUELLEC (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Christelle JEGOU